



Programme de Développement des Filières Piscicoles (DEFIP) - Composante Côte d'Ivoire

L'APDRA intervient en Côte d'Ivoire depuis sa création en 1996. Avec ses partenaires, elle accompagne les innovations paysannes qui ont permis de l'essor remarquable de la pisciculture paysanne dans le pays. Réalisée selon les principes de l'agro-écologie, cette activité est principalement destinée à la commercialisation et s'intègre parfaitement au sein des exploitations agricoles en valorisant les bas-fonds ainsi que les sous-produits des autres ateliers de production.



« **Développer une pisciculture familiale agro-écologique et rentable** »

Identité du projet

Durée

3 ans, 2019—2022

Localisation

Régions du Gôh, du Haut Sassandra, de la Marahoué et de la Nawa

Financement

Agence Française de Développement (AFD), CFSI, Fondation de France, Fondation Lord Michelham of Hellingly, Fondation AnBer

Partenaire local

Union Inter-Régionale des Acteurs de la Pisciculture Paysanne de Côte d'Ivoire (UIRA2PCI)

Bénéficiaires attendus

970 pisciculteurs et leurs familles et 2 associations de commerçantes

Contexte

- Un programme mis en œuvre dans cinq pays d'intervention : Côte d'Ivoire, Cameroun, Congo, Madagascar et Cambodge, avec pour objectif de **favoriser le développement d'une pisciculture agro-écologique familiale à visée commerciale**
- Une intervention qui fait suite au projet d'Appui à la Filière et à Profession Piscicole mis en œuvre en Côte d'Ivoire par l'APDRA et l'APCI entre 2016 et 2019
- Une activité piscicole dynamique mais fortement concurrencée par les importations, notamment de tilapias originaires d'Asie

Les actions de l'APDRA ont pour but de permettre aux organisations de producteurs de mieux s'articuler aux marchés et satisfaire la demande locale au sein de circuits courts.



Le présent programme est cofinancé par l'Agence Française de Développement

APDRA Pisciculture Paysanne

Siège du projet en Côte d'Ivoire : Gagnoa - Tél : (+225) 49182007 / 57472418
Email : contact.ci@apdra.org - Site internet : www.apdra.org

Mise à jour : septembre 2021

Augmenter la production

- Installer de nouveaux pisciculteurs et accompagner les dynamiques de diffusion « hors projet »
- Appuyer la gestion de la production piscicole : conseils techniques, suivi d'exploitation, visites d'échange, etc.
- Favoriser les échanges techniques et matériel entre pisciculteurs



Doubler les quantités de poisson produites



Développer de nouvelles voies d'intensification

- Mettre en place un cadre propice à une recherche-action co-construite avec les pisciculteurs
- Repérer et accompagner les processus d'innovation locaux
- Tester et valider collectivement les innovations proposées



Diffuser de nouvelles techniques validées par les pisciculteurs

Appuyer la structuration de la filière

- Améliorer les processus de concertation et de structuration des groupes locaux
- Appuyer les acteurs de la filière pour développer des circuits de commercialisation adaptés aux marchés locaux
- Renforcer l'offre de services en amont de la filière



Améliorer les conditions de production et de commercialisation du poisson



Valoriser la pisciculture paysanne

- Appuyer les organisations de producteurs pour organiser ou participer à des événements publics
- Accompagner les organisations de producteurs dans la concertation avec les autres acteurs
- Capitaliser les expériences selon un processus participatif



Faire reconnaître la pisciculture paysanne comme priorité du développement local